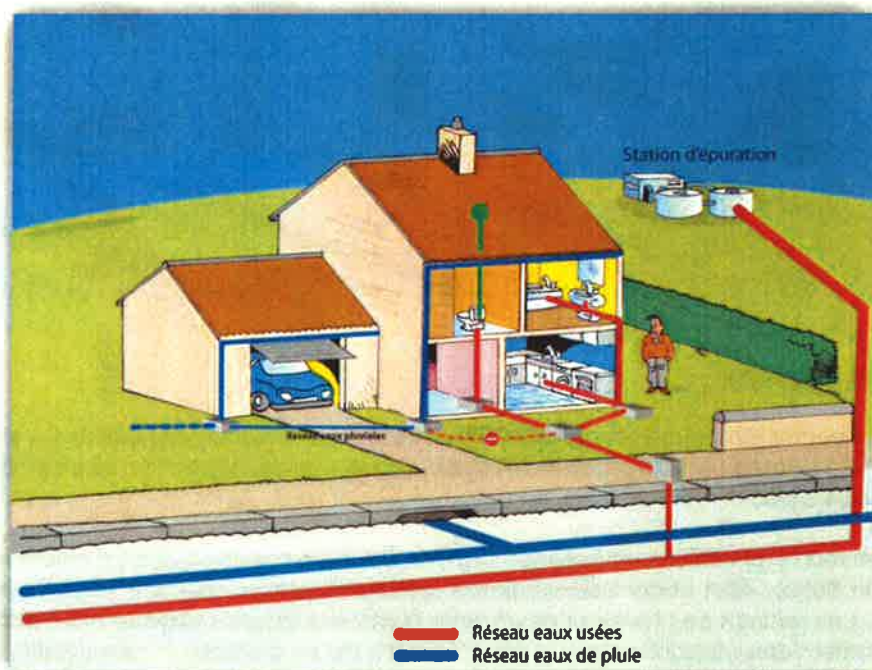




Préavis N° 1 / 2015

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL

*relatif à la demande de crédit pour la réfection du collecteur d'eaux
claires au chemin de la Bâtiaz – Demande de crédit de
CHF 240'000.00*



Nous relevons que les chambres de visite situées aux points 4 et 7 (v/plans annexés) sont mixtes (2 collecteurs visibles dans la même chambre). Ce type de chambre n'est pas autorisé selon l'article 26 du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux. Le diamètre des chambres existantes, 60 cm, est insuffisant et ne permet pas d'effectuer les travaux dans ces dernières. De plus, les eaux de ruissellement du chemin de la Bâtiaz s'écoulent dans le collecteur d'eaux claires via des grilles posées directement sur les chambres de visite, sans passer au préalable par un dépotoir pour piéger les feuilles, gravillons, etc...

Les passages de caméra ont permis de constater que le collecteur EU est en relativement bon état à l'exception de quelques branchements saillants (collecteurs des privés), joints visibles et cassure du collecteur. Le fond des chambres des EU est en béton et ne répond donc plus aux normes en vigueur.

Le diamètre du collecteur EC présent au chemin de la Bâtiaz s'échelonne de 25 cm (partie supérieure) à 40 cm (partie inférieure). Concernant le collecteur EU, ce dernier est en PVC diamètre 200 mm. Ces collecteurs sont suffisamment dimensionnés pour récolter les eaux des différents bassins versants.

Travaux envisagés

Fort de ce constat, la solution préconisée est de réhabiliter le collecteur EC en introduisant une gaine en polyester thermodurcissable d'une épaisseur de 6 mm, lui garantissant ainsi une totale étanchéité et stabilité. Ce travail sera effectué par une entreprise spécialisée dans ce domaine.

Ce projet prévoit également la démolition des chambres mixtes, la reconstruction de nouvelles chambres indépendantes EU et EC de diamètre 80 cm réduit à 60 cm sur leur partie sommitale ainsi que la pose de grilles de route avec dépotoir. Ces travaux permettront de répondre aux normes et règlement actuels en vigueur.

De plus, les travaux projetés se limiteront uniquement à des sondages effectués le long du collecteur, limitant ainsi au minimum la gêne des riverains pendant les travaux et permettant aussi de réduire au maximum l'impact économique et écologique.

Le déroulement des travaux est prévu en plusieurs étapes dans l'ordre chronologique suivant :

Entreprise de génie civil	<i>installation de chantier, sondages, démolition et reconstruction des chambres mixtes EU / EC et des grilles d'écoulement ;</i>
Entreprise spécialisée	<i>travaux préliminaires et préparatoires, soit nettoyage, curage à haute pression et traitement par robot des défauts constatés sur les collecteurs EU / EC communaux ;</i>
Entreprise spécialisée	<i>chemisage complet du collecteur EC et mise au profil des cunettes des chambres de visite. Passage caméra pour contrôle de la bien-facture des travaux ;</i>
Entreprise de génie civil	<i>remise en état et réfection des enrobés au droit des différents sondages.</i>

Coût des travaux

Le coût des travaux est calculé sur la base des soumissions rentrées tant pour les travaux de génie civil que pour la réhabilitation du collecteur des eaux claires et réparations ponctuelles sur le collecteur des eaux usées, à savoir :

A Travaux de génie civil

Installation de chantier, signalisation et travaux préliminaires	4'360.00	
Travaux de terrassement, évacuation et remblayage	33'245.00	
Travaux de dégrappage, évacuation et réfection de l'enrobé	16'661.00	
Fourniture et pose des canalisations, travaux de bétonnage et de maçonnerie, fournitures et matériaux	41'274.00	
Travaux en régie	3'911.00	
Montant total (après rabais et escompte) TTC (arrondi selon contact téléphonique)		97'000.00

B Réhabilitation du collecteur EC et réparations ponctuelles sur le collecteur EU

Installation	2'700.00	
Travaux préliminaires	3'620.00	
Travaux préparatoires	14'245.00	
Travaux de chemisages	54'975.00	
Embranchements	3'240.00	
Réfections ponctuelles EU	8'926.00	
Réception de l'ouvrage	1'760.00	
Montant total TTC (après rabais et escompte)		89'975.60

C Travaux géométriques

Rétablissement des points limites après exécution des différents sondages, estimation, TTC		2'000.00
--	--	-----------------

D Imprévus et divers, env. 15 % des points A à C et pour arrondir

30'024.40

E Etudes (études et surveillance des travaux)

21'000.00

MONTANT TOTAL DU CREDIT SOLLICITE 240'000.00

Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal

- vu le rapport de la municipalité (préavis N° 1 / 2015),
- vu le rapport de la commission ad hoc,
- vu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'octroyer à la municipalité un crédit d'investissement de **CHF 240'000.00** pour les travaux relatifs à la réfection du collecteur EC au chemin de la Bâtiaz;
2. d'autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes ;
3. de laisser à la municipalité, à partir de l'exercice 2015, le soin d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

Serge Roy

Christian Monod



Jouxens-Mézery, le 26 janvier 2015

Délégué de la municipalité : M. Serge Roy, syndic

Adopté par la municipalité dans sa séance du 3 février 2015

Annexe : 2 plans

